



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

PREFECTURE DE POLICE

N° Spécial

21 Juin 2019

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial Préfecture de Police du 21 Juin 2019

SOMMAIRE

Arrêté	Date	PREFECTURE DE POLICE	Page
N° 2019-3118 00008	21.06.2019	Arrêté portant modification de l'arrêté n°2019-00124 du 4 février 2019 relatif à la composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État.	3

PREFECTURE DE POLICE
SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DE LA PREFECTURE DE POLICE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DRH/SDP/SGPATS/BDSASI

Arrêté n° 2019/3118/00008

Portant modification de l'arrêté n°2019-00124 du 4 février 2019 relatif à la composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État.

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n°2019-00124 du 4 février 2019 relatif à la composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État ;

Vu le décret du 15 mai 2019 portant nomination de M. Charles MOREAU, en qualité de préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines ;

Arrête

Article 1

A l'article 1^{er} de l'arrêté n°2019-00124 du 4 février 2019 susvisé, les mots : « M. Thibaut SARTRE, préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police » sont remplacés par les mots : « M. Charles MOREAU, préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police ».

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police et le directeur des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense et de sécurité de Paris.

Paris, le 21 juin 2019

Pour le préfet de police
Le directeur des ressources
humaines

signé

Christophe PEYREL

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>